

Assemblée Générale

Assemblée Générale

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2020 (22)

Monsieur Renan THÉPAUT, Président de la Ligue de Bretagne ouvre la séance à 9 h 15 :

Il accueille tous les Président(e)s ou représentant(e)s de clubs et leur souhaite la bienvenue en cette période particulièrement perturbée par la crise sanitaire.

Il présente les excuses de :

- Monsieur Christian PALIERNE, Président de la Fédération Française
- Monsieur Loïg CHESNAY GIRARD, Président du Conseil Régional de Bretagne
- Monsieur Pierre POULIQUEN, Vice-président chargé des sports du Conseil Régional
- Monsieur Gérard BLÉJEAN, Vice-Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, chargé de la jeunesse et des sports
- Monsieur Yannick BARILLET, Directeur de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, de la Cohésion Sociale de Bretagne
- Monsieur Patrice FOUREL, Responsable du Pôle Sport à la D.R.J.S.C.S.
- Madame Jacqueline PALIN, Présidente du CROS BRETAGNE
- Monsieur Daniel QUINIOU, Expert-comptable
- Messieurs Henri DIRER, Luc MAISONNEUVE, Jean-Claude MAZURIER, Francis THOMAS, Présidents d'Honneur de la LBTT
- Monsieur Robert JOUAN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT
- Madame Claire LOMENECH, Membre d'Honneur de la LBTT
- Monsieur Michel MACÉ, vérificateur aux comptes
- Monsieur Patrick ÉVENO, Madame Marie-Claude PENNEC

Il salue la présence de :

- ❖ Monsieur Yannick LE GOFF, Maire de Grâces
- ❖ Monsieur Vincent GUIBOUT, Président du club de GRÂCES
- ❖ Mme Mona BRAS, Membre du Conseil Régional de Bretagne
- ❖ Mme Sophie BODIN, Membre du Bureau exécutif de la Fédération, Présidente de la commission Emploi/Formation
- ❖ Monsieur Claude BROSSARD, Secrétaire Général du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne et Président d'Honneur de la LBTT.
- ❖ Monsieur Alain TRICOIRE, Président du Comité des Côtes d'Armor
- ❖ Monsieur Jacques SORIEUX, Président du Comité d'Illes et Vilaine et Secrétaire Général de la LBTT
- ❖ Monsieur Patrick PASCO, Président du Comité du Morbihan
- ❖ Monsieur Stefano DE BLASIO, Président du Comité du Finistère
- ❖ Monsieur Didier BEGES, ancien Président du Comité des Côtes d'Armor
- ❖ Monsieur Michel COAT, Vice-président d'Honneur de la LBTT
- ❖ Monsieur Michel TALARMAIN, Vice-président d'Honneur de la LBTT
- ❖ Monsieur Michel KERDONCUFF, Vice-président de la LBTT
- ❖ Monsieur André PANNETIER, Trésorier de la LBTT
- ❖ Des Membres du Conseil de Ligue de la LBTT
- ❖ Des salariés de la Ligue de Bretagne et du Conseiller Technique National, Kenny RENAUX.

Cette saison, plusieurs personnes de nos amis ou de nos proches nous ont malheureusement quittés, je citerai de mémoire :

- Jean-Claude BRAULT, 55 ans, Conseiller technique Départemental de la Vienne que j'ai eu la chance de côtoyer dans des réunions fédérales.
- Yves PIERRE, 68 ans, dont j'ai fait la connaissance lors des derniers Championnats de France des régions, et qui était pressenti pour occuper le Poste de Président de la Ligue de Auvergne Rhône Alpes.
- Jean-Paul COURTIER, 93 ans, ancien Président de notre Fédération de 1978 à 1982.
- La mère de Jean-René CHEVALIER, 93 ans, Membre du Conseil Fédéral et seul candidat à la Présidence de la Ligue des Pays de la Loire.

J'ai certainement omis de citer quelques-uns d'entre nous pour qui vous vous sentiez proche et en leur mémoire, je vous propose de vous lever et de respecter une minute de silence.

Je remercie Vincent GUIBOUT, Président du club de Grâces et Alain TRICOIRE, Président du Comité Départemental des Côtes d'Armor de nous accueillir aujourd'hui dans les conditions difficiles que vous connaissez et je les invite chacun à leur tour de vous prononcer quelques mots d'accueil :

Intervention de Vincent GUIBOUT

Intervention d'Alain TRICOIRE

Intervention de Monsieur Yannick LE GOFF, Maire de Grâces

1. ADOPTION DU PV DE L'AG DE RENNES DU 28 SEPTEMBRE 2019

Adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de clubs,

Nous arrivons déjà au terme d'une deuxième olympiade sous ma Présidence et je puis vous avouer que je n'ai pas vu le temps passé.

Cette saison revêt un caractère exceptionnel qui nous a tous quelque peu perturbé et déstabilisé dans l'organisation de notre activité. Nous avons dû supprimer nos épreuves les unes après les autres avec beaucoup de frustration.

Nous nous sommes de ce fait approprié l'utilisation de la Visio-conférence qui nous a permis de poursuivre plus ou moins nos activités et de gérer cette fin de saison afin de préparer la prochaine en prenant en compte les restrictions sanitaires qui s'imposent à tous.

Nous sommes d'autant plus frustrés que nous constatons cette saison une augmentation de 4 % de nos effectifs et sans cette situation exceptionnelle qui a stoppé nette l'activité de tous nos clubs, nous nous serions vraisemblablement rapprochés des 12 000 licenciés tout type confondu.

De ce fait, nous enregistrons des résultats financiers qui n'étaient pas forcément attendus et qui s'expliquent malgré le fait que nous avons embauché au mois de février un agent de développement et de communication qui aura l'occasion tout à l'heure de se présenter à vous et de faire état de ses principales activités.

La qualité de ses prestations dont vous avez pu vous apercevoir au travers de notre communication sur les réseaux sociaux et sur notre site, a conforté le Bureau exécutif dans sa décision de transformer son contrat CDD en CDI.

Il conviendra toutefois de rester prudent car nous vivons une période de notre vie inédite et imprévue que personne n'aurait imaginé et dont nous ne savons pas comment et quand cela va se terminer.

Notre modèle économique associatif devrait nous permettre de résister à une éventuelle crise économique et surtout de conserver nos emplois même si nous devons accuser une baisse importante de nos effectifs pour la prochaine saison.

Des appels à projets existent actuellement sur les différents sites institutionnels pour aider les associations en difficulté. N'hésitez pas à les consulter.

Nous pouvons également saluer la solidarité qui a existé entre les différentes instances : Fédération, Ligue, Comité, pour geler certains tarifs, effectuer d'éventuels remboursement ou proposer certaines ristournes.

Nous avons toutefois poursuivi nos actions tournées vers le développement de notre activité et souhaitons aider les clubs qui désirent se développer.

Avant de vous citer nos actions réalisées, je souhaitais revenir très rapidement sur l'Olympiade qui vient de s'achever, celle-ci ayant été rythmé par de nombreux changements auxquels la Ligue a dû faire face.

La Ligue ! Devrais-je dire : La Ligue et les Comités Départementaux car pour synthétiser tout ce qui a été mis en œuvre pour s'adapter, j'évoquerai :

- 1) La concertation notamment par le biais de l'enquête de besoin réalisé auprès des clubs en début d'olympiade.
- 2) Le partage par la mise en œuvre du Projet Sportif Territorial : un projet commun pour la Ligue et les Comités Départementaux.
- 3) La cohésion dans le cadre de l'Agence Nationale du Sport.

Sur nos actions en cours :

- Notre centre de ressource est désormais opérationnel
- Vous recevez tous maintenant notre newsletter

- Nous sommes également sur plusieurs réseaux sociaux et notre communication nous permet maintenant de toucher directement le licencié dont certains nous ont d'ailleurs remerciés.
- Nos actions sur le partenariat ont été momentanément interrompues en espérant que le monde économique retrouvera rapidement sa vitesse de croisière.
- Nous avons significativement augmenté le nombre de clubs labellisés et un dossier pour aider ces clubs à se structurer est en préparation.
- Le Projet Sportif Territorial de notre discipline axé principalement ces deux dernières saisons sur la performance et la formation va désormais se pencher sur des actions opérationnelles de développement sachant que la cartographie réalisée Valentin puis Kévin va nous permettre d'identifier les territoires carencés ainsi que les lieux et les offres de pratique.
- J'en profite pour remercier les Comités Départementaux pour leur collaboration. Cette confiance mutuelle s'est concrétisée lors des réunions de la commission régionale ANS, où nos décisions ont souvent été prises à l'unanimité des membres composant cette commission, représentants de Comités inclus.
- Nous comptons, avec la collaboration active des Comités Départementaux, vous réunir par secteur géographique sur des regroupements thématiques afin de vous aider à rédiger votre propre projet.
- Quatorze clubs ont bénéficié des aides ANS (l'ancien CNDS) désormais géré par la Fédération et les commissions régionales. J'invite davantage d'associations à s'inscrire dans cette démarche et nous sommes là pour les aider. Les critères, qui ont tenu compte de l'historique où la Bretagne était fortement pénalisée, sont appelés à évoluer pour rentrer dans une logique davantage fédéraliste que territoriale.

Restez attentif également aux opérations actuellement en cours telle que l'opération passerelle réalisées auprès des écoles et l'opération e-Passping qui figurent sur le site de la Ligue.

Un autre dossier a surgi en début de saison avant d'être un peu étouffé par la crise sanitaire, il s'agit des violences sexuelles qui touchent toutes les couches de la société.

Des projets de loi sont actuellement en préparation et notre Fédération s'est mise en état de marche pour épauler tous les dirigeants qui ont pu parfois par le passé se retrouver démunis devant certaines situations. N'hésitez pas à consulter le site fédéral sur ce sujet ou à nous en parler.

Le seul résultat national que je puisse vous donner en dehors des championnats de France des régions concernent les trois podiums dont un titre de champion de France obtenu par Quentin ROBINOT, licencié à la Garde du Vœu d'Hennebont. On peut féliciter également au passage la demi-finale de Bastien REMBERT, formé au Pôle Espoir Bretagne.

Cela me permet de rebondir sur la compétition vitrine pour notre Fédération que sont les championnats de France individuels seniors et de vous confirmer qu'ils se dérouleront en Bretagne du 27 au 29 mai 2021 sous la responsabilité du club de CESSON qui s'en est vu confié l'organisation.

La Ligue de Bretagne apportera naturellement tout son soutien pour que cette épreuve sportive et populaire obtienne le succès qu'elle mérite.

Arrivant en fin d'Olympiade, nous allons repasser devant les urnes pour être autorisés à poursuivre notre activité de bénévole.

Comme je l'avais laissé pressentir la saison passée, après avoir interrogé les élus proches que je remercie vivement, je renouvelle ma candidature à la Présidence, souhaitant poursuivre ensemble avec vous toutes les actions que nous avons entamées.

Le renouvellement de candidature de presque la totalité des membres du Conseil de Ligue qui m'ont témoigné de leur confiance m'ont conforté dans ma décision et je les en remercie.

Du sang neuf est également prévu venir nous rejoindre.

Je conclurai en remerciant les salariés, les différentes collectivités territoriales, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, le Comité Régional Olympique et Sportif breton, les Comités Départementaux et notre Fédération, nos partenaires ainsi que la presse toujours présente et attentive quand nous la sollicitons.

Je vous salue tous pour le dévouement dont vous faites preuve dans vos clubs et en ces temps difficiles sachez que la Ligue avec ses Comités Départementaux reste à votre écoute et à vos côtés pour que notre discipline sportive souffre le moins possibles de la situation actuelle.

Merci de votre attention

Renan THEPAUT
Président de la LBTT.

3. PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE (choix de la lettre L)

Nombre de voix total de l'assemblée générale : 231 voix pour 53 clubs :

LE DIOURON Joël	224 voix	Élu
LOMENECH Michel	224 voix	Élu
LORRE Catherine	224 voix	Élue
LORRE Ludovic	224 voix	Élu
POTDEVIN Jean-Luc	224 voix	Élu
SORIEUX Jacques	224 voix	Élu
THEPAUT Renan	224 voix	Élu
BEAUCREUX Joël	224 voix	Élu
BODIN Sophie	224 voix	Élue
BREST Guinal	224 voix	Élu
BROSSARD Claude	224 voix	Élu
CRUBLET Claire	224 voix	Élue
DESMORTIER François	224 voix	Élu
DUCOS Eric	224 voix	Élu
EVENO Jonathan	220 voix	Élu
EVENO Patrick	224 voix	Élu
GUENET Alain	224 voix	Élu
KERDONCUFF Michel	224 voix	Élu
KERISIT Michel	224 voix	Élu

1. RAPPORT DU TRESORIER GENERAL ET PRESENTATION DU BILAN

EXERCICE 2019/2020

Mesdames, Messieurs, chers amis pongistes

Vous avez pris connaissance, mi-septembre, des documents comptables de l'exercice 2019/2020

Ces documents comptables ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables régies par le plan comptable général et conforme à la norme professionnelle de l'ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation des Comptes.

Les Comptes annuelles que l'on vous a faits parvenir se caractérisent par les données suivantes.

TOTAL DES PRODUITS	600 643,35 €
TOTAL DES CHARGES	559 376,90 €
RESULTATS NETS COMPTABLES	41 266,45 €
BILANS – ACTIF ET PASSIF	496 500,00 €

Encore une fois nous dégageons un solde positif, et cette fois ci très excédentaire, La COVID19 est passée par là en perturbant et impactant nos finances.

Nous vous avons joint avec les comptes annuels, une synthèse avec notes explicatives pour une meilleure lisibilité de nos comptes.

I – PRODUITS

Chiffres d’Affaires

Année 2019	125 010 €
Année 2020	115 330 €

Baisse des stages sportives et Techniques de 11 260 € avec remboursement des joueurs pour des stages non réalisés (Covid). Notons un produit nouveau (partenariat)

Subvention d’exploitation

Année 2017	90 600 €
« 2018	83 050 €
« 2019	58 430 €
« 2020	65 575 €

Après une baisse importante, nous enregistrons une légère amélioration de nos subventions

Autres Produits

Année 2019	397 281 €
« 2020	415 236 €

Augmentation des cotisations licences et baisse des mutations

TOTAL DES PRODUITS

Année 2019	585 283 €
« 2020	599 753 €

II CHARGES

Achats de marchandises

Année 2019	13 920 €
« 2020	17 031 €

Achats de balles et de matériel sportif.

Autres achats et charges externes

Année 2019	187 487 €
« 2020	147 876 €

Très nette baisse de nos charges consécutives à la présence du Covid. De nombreuses épreuves régionales ont été annulées

Hôtels – restaurants	24 969 €
Déplacements	13 922 €

Impôts et Taxes

Année	2019	2 664 €
«	2020	2 577 €

Salaires et traitements

Année	2019	103 931 €
«	2020	123 833 €

Augmentation des salaires relative au recrutement de Kevin MILON comme agent de développement et de communication à partir du 18 janvier 2020

Charges sociales

Année	2019	37 896 €
«	2020	34 129 €

Légère baisse

Dotations aux amortissements

Année	2019	15 906 €
«	2020	14 652 €

Dotations aux Provisions

Année	2019	3 823 €
«	2020	3 224 €

Autres Charges

Année	2019	212 883 €
«	2020	214 833 €

Résultats d'Exploitation

Produits	599 753 €
Charges	558 156 €
Résultats	41 597 €

Résultats définitifs

Total des Produits	600 643,35 €
Total des Charges	559 376,90 €

RESULTATS NETS DEFINITIF

41 266,45 €

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	216 636	139 413	77 223	86 823	9 600	11.06
	Installations techniques Matériel et outillage	16 249	16 249				
	Autres immobilisations corporelles	66 552	58 857	7 695	12 748	5 053	39.64
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 400		2 400	2 400			
Total I	301 838	214 520	87 318	101 971	14 653	14.37	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	908		908	908		
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	145 887		145 887	131 115	14 772	11.27
	Autres créances	8 124		8 124	9 531	1 407	14.76
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	252 735		252 735	215 019	37 716	17.54	
Charges constatées d'avance (3)	1 527		1 527	672	856	127.34	
Total III	409 182		409 182	357 245	51 937	14.54	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	711 020	214 520	496 500	459 216	37 284	8.12	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2020 12	Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	326 968	319 065	7 903	2.48
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	41 266	7 903	33 364	422.19
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	368 234	326 968	41 266	12.62	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	31 311	28 087	3 224	11.48
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources					
Total III	31 311	28 087	3 224	11.48	
DETTES (I)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	21 055	27 402	6 347	23.16
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	22 359	23 289	930	3.99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	25 111	25 361	250	0.99	
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	28 430	28 110	320	1.14
	Total IV	96 955	104 162	7 207	6.92
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		496 500	459 216	37 284	8.12

4. RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES SUR LA SAISON 2019/2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de vérification des comptes qui m'a été confiée par votre Ligue, j'ai procédé ce jour à l'examen des différents livres et pièces comptables qui m'ont été présentés par le trésorier André PANNETIER et le Cabinet QUINIOU.

J'ai pu obtenir toutes les réponses et explications concernant mes différentes demandes.

A l'issue des contrôles et analyses effectués qui n'appellent aucune remarque particulière, je peux donc attester que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette A.G. laissant apparaître un bénéfice de **41.266 €** sont sincères et véritables et reflètent une image fidèle de la situation comptable et financière de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table à la clôture du présent exercice arrêté au 30 juin 2020.

Rennes, le 17 septembre 2020

Michel MACE

5. VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES

Adopté à l'unanimité.

6. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

Ce budget a été établi sur les bases suivantes

Produits

- Gel des tarifs de la saison 2019/2020
- Rétablissement des stages sportifs et techniques au niveau de 2019
- Maintien de nos effectifs
- Maintien de nos ressources (subvention – Etat – ANS – conseil Régional - Partenariat.

Charges

- Retour aux finales Régionales.
- Diminution des réunions par Visio conférence.
- Augmentation de la masse salariale (Recrutement d'un agent développeur)
- Stabilisation (Autres Charges)

Ce budget garantit la continuité de nos missions et le maintien intégral de nos activités

Je tiens à remercier bien vivement tous les amis du conseil de ligue, les responsables de commission et les différents prestataires qui se sont impliqués pour une gestion rigoureuse et saine.

A ces remerciements, j'associerai les techniciens Kenny, Nicolas et Vivien et maintenant Kevin pour l'obtention des prestations les plus avantageuses.

Je ne voudrais pas oublier les administratifs Isabelle et surtout notre comptable Nadine qui fait un travail remarquable et exemplaire. Sa compétence et sa sensibilité professionnelle à tous égards est un atout majeur que j'apprécie particulièrement.

Quant à moi, je passe le fanion dans quelques jours, après 54 ans de bénévolat et à 79 ans je pense avoir bien servi le tennis de table et je souhaite bon vent à mon successeur et certain qu'il me remplacera avantageusement.

Mon seul regret c'est de ne plus vous côtoyer.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une très bonne saison sportive.

Le trésorier général de la L.B.T.T.

André PANNETIER

7. VOTE ET APPROBATION DU BUDGET

Adopté à l'unanimité

8. DESIGNATION ET VOTE D'UN VERIFICATEUR AUX COMPTES

Reconduction de Michel MACE à l'unanimité

9. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (Jacques SORIEUX)

Rapport d'activité 2019-2020

LICENCES

Pour l'année 2018/2019

	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Traditionnelles	993	2 402	2 245	1 547	7 187
Promotionnelles	622	1 122	1 288	770	3 802
Total	1 615	3 524	3 533	2 317	10 989

Pour l'année 2019/2020

	COTES D'ARMOR	FINISTERE	ILLE ET VILAINE	MORBIHAN	BRETAGNE
Traditionnelles	984	2 510	2 273	1 523	7 290
Promotionnelles	718	1 156	1 389	923	4 186
Total	1 702	3 666	3 662	2 446	11 476

Constatations

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Bretagne
Traditionnelles	-9	108	25	-24	103
Promotionnelles	96	34	101	153	384
Total	87	142	129	129	487

Augmentation des licenciés :

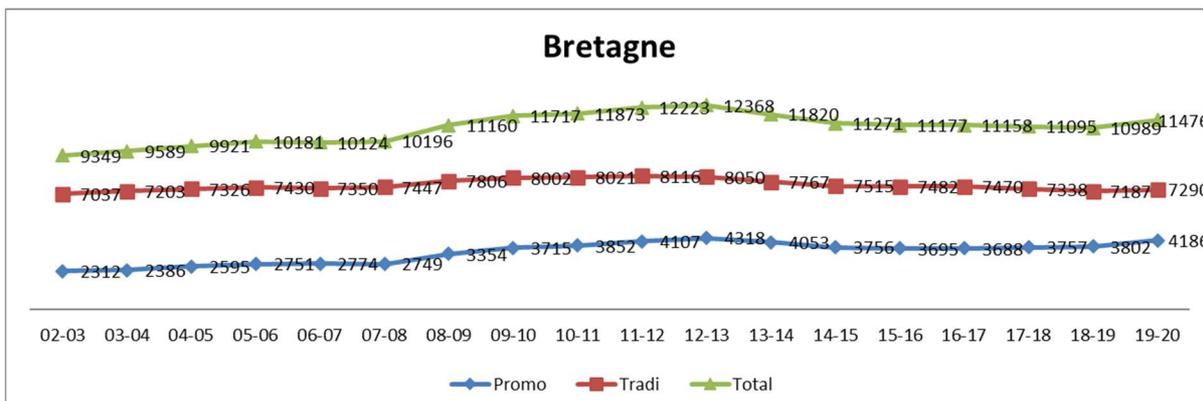
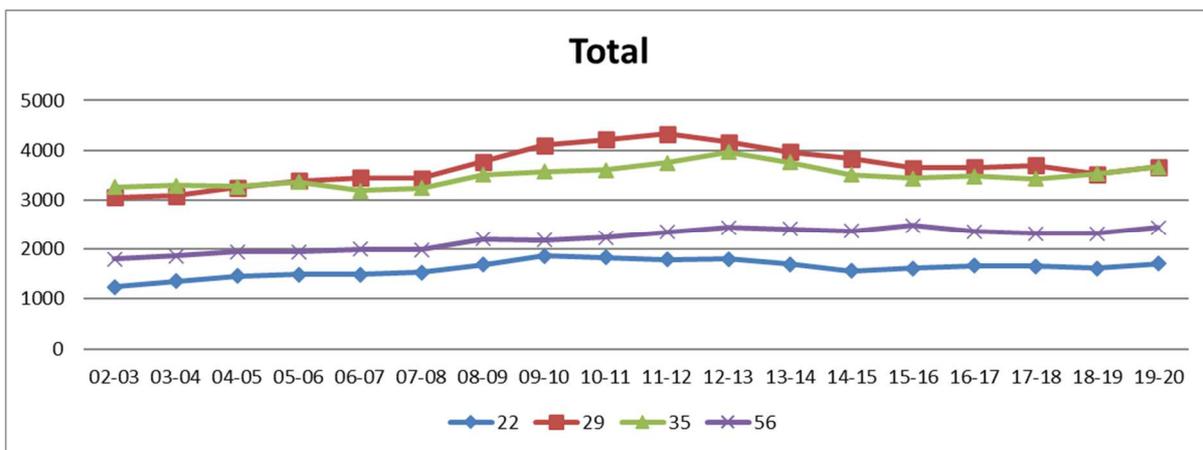
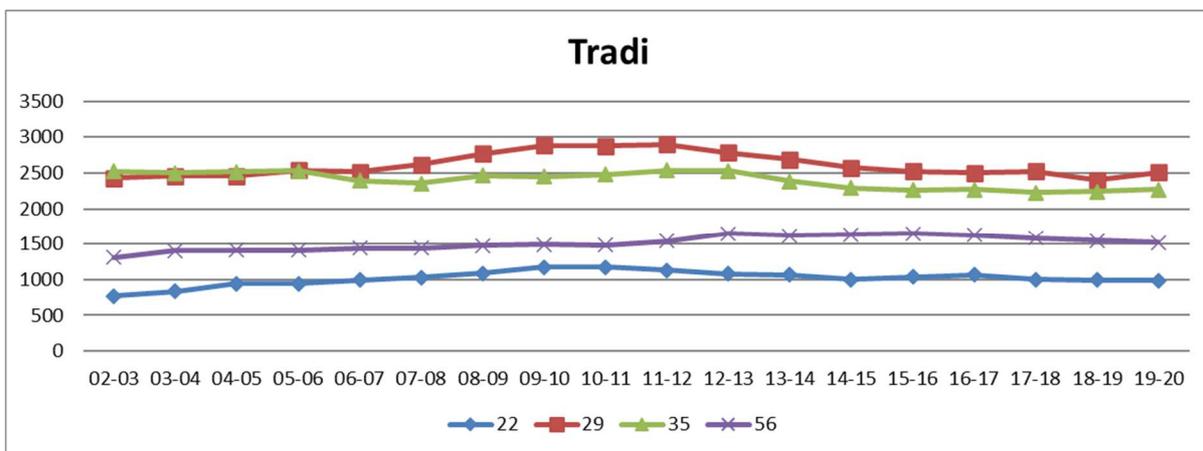
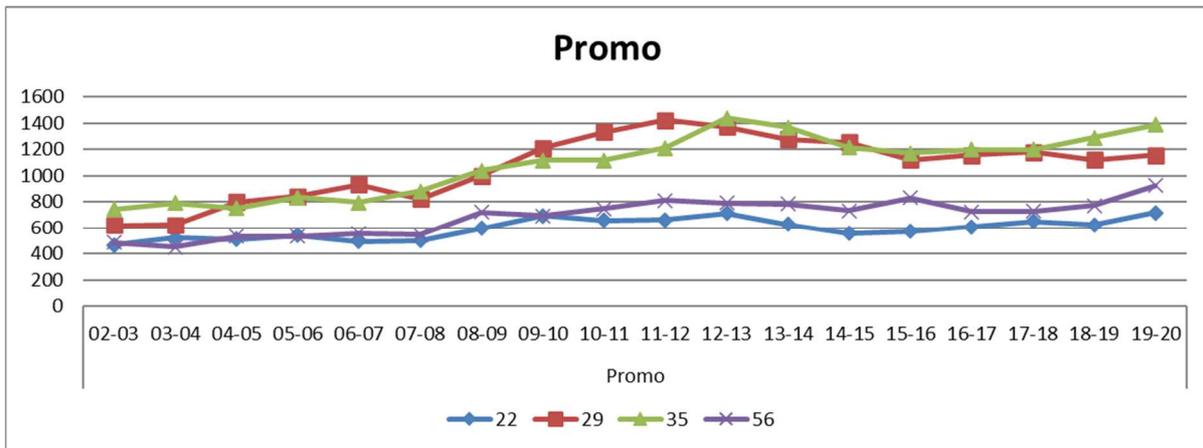
Pour les Côtes d'Armor +5.39 %

Pour le Finistère +4.03 %

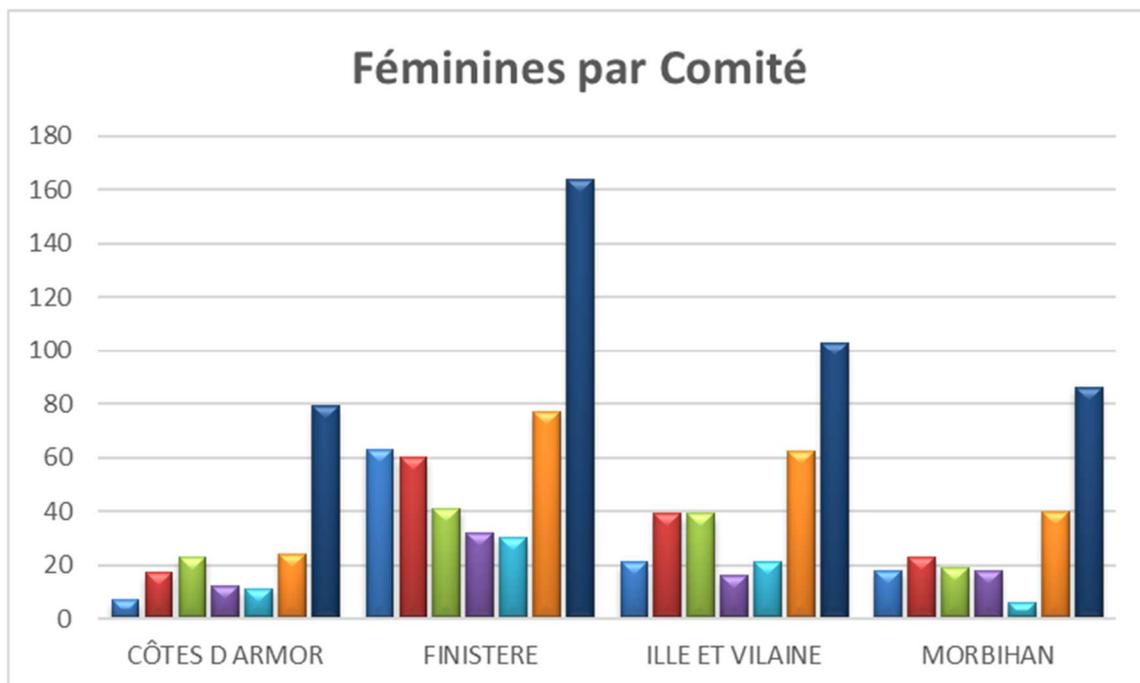
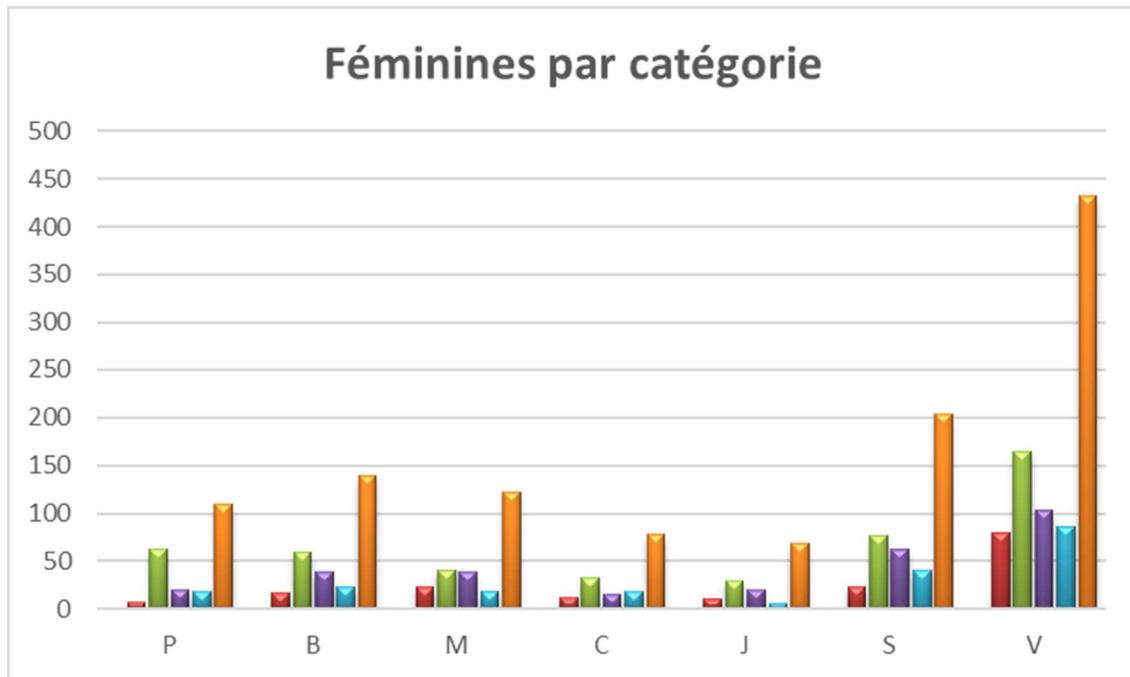
Pour l'Ille et Vilaine + 3.65 %

Pour le Morbihan +5.57 %

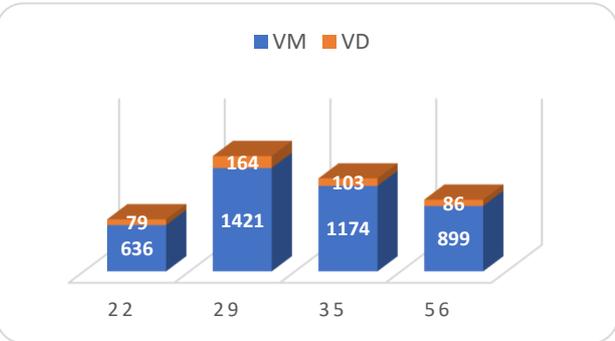
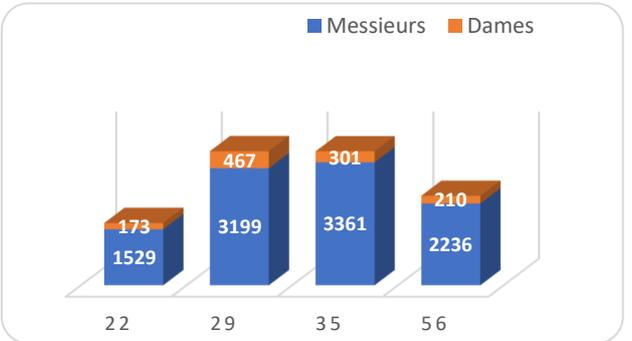
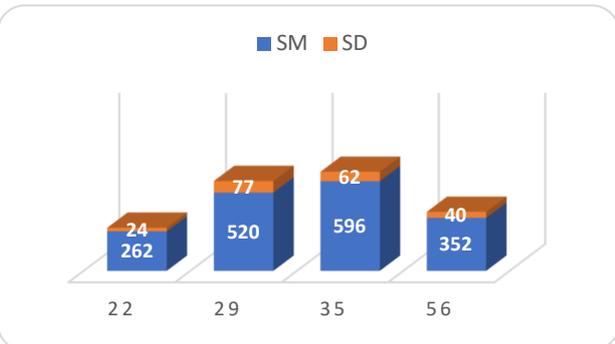
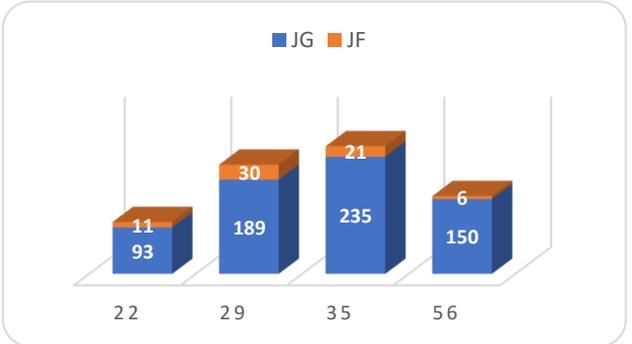
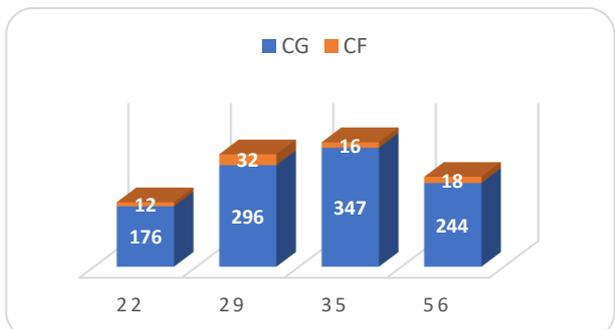
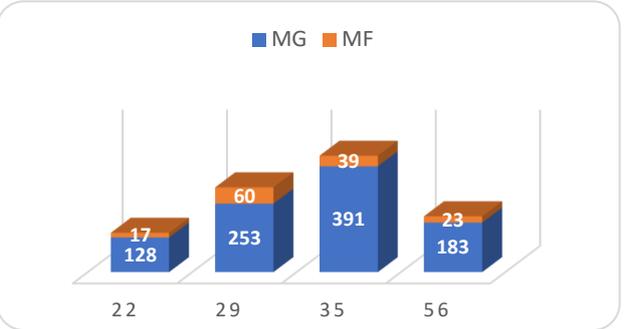
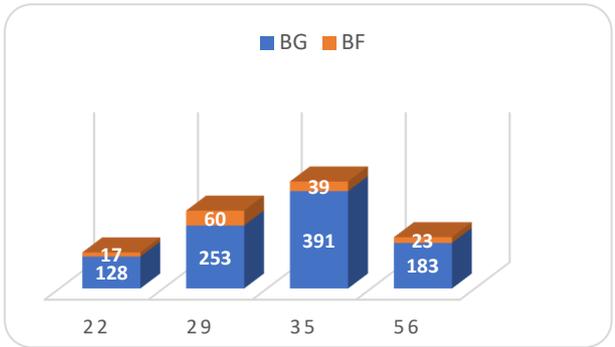
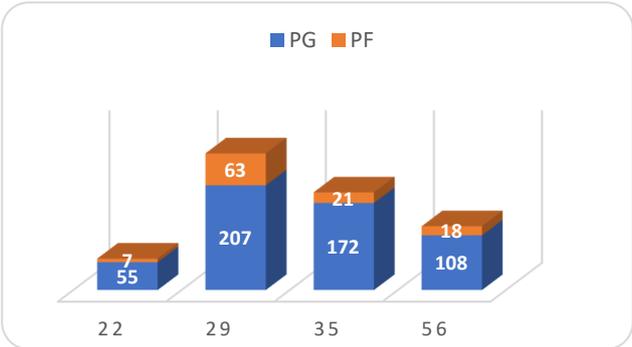
Voici les statistiques établis depuis 2002.



Voici les statistiques des féminines pour la saison 2019-2020 :



Statistiques par catégorie d'âge :



Pour finir sur les statistiques, nous comptons 236 clubs moins 3.

L'activité statutaire.

Le Conseil de Ligue s'est réuni 3 fois :

Le 27 septembre 2019 à Cesson-Sévigné (35)

Le 18 janvier 2020 à Cesson-Sévigné (35)

Le 09 mai 2020 par visioconférence

Le bureau directeur s'est réuni 5 fois :

Le 27 septembre 2019 à Cesson-Sévigné (35)

Le 27 décembre 2019 à Lorient (56)

Le 18 novembre 2019 au Rheu (35)

Le 24 avril 2020 par visioconférence

Le 05 juin 2020 par visioconférence

Réunions dossier A.N.S. en visioconférence

Le 08 avril 2020

Le 07 mai 2020

Le 13 mai 2020

Le 09 juillet 2020

Un grand merci à Isabelle et Nadine pour le travail effectué, leur efficacité et leur gentillesse. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2020-2021.

Jacques SORIEUX
Secrétaire Général

10. PROCLAMATION DES RESULTATS DU VOTE

Nombre de voix total de l'assemblée générale : 231 voix pour 53 clubs

11. PRESENTATION DU PRESIDENT ET VOTE

Le Conseil de Ligue soumet Renan THEPAUT au vote de l'assemblée générale.

Pour : 222 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

M. Renan THÉPAUT est élu Président de la L.B.T.T. pour les quatre prochaines années

ÉLECTION DES 5 MEMBRES TITULAIRES ET DES DEUX MEMBRES SUPPLEANTS DU CONSEIL DE LIGUE AUX AG DE LA FFTT

TITULAIRES

Renan THEPAUT, Sophie BODIN, Michel KERDONCUFF, Joël LE DIOURON, Jacques SORIEUX.

SUPPLEANTS :

Eric DUCOS, Jean-Luc POTDEVIN.

Adopté à l'unanimité

Intervention de Renan THÉPAUT après avoir été reconduit dans ses fonctions comme Président de la Ligue de Bretagne pour un troisième mandat.

- Il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée
- Il tâchera de s'en montrer digne et de servir sa discipline du mieux possible
- Il souhaite poursuivre les actions de développement qui viennent d'être mises en place avec comme seul objectif d'être au plus près des clubs
- Il appelle de ses vœux à ce que chacun fasse preuve de solidarité en ces temps extrêmement difficiles et que tout soit fait pour que nos institutions ne soient pas mises en péril.

12. RAPPORT DES COMMISSIONS

A - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE SAISON 2019-2020

1- PREAMBULE

Mesdames et Messieurs les représentants de clubs.

Comme il est de coutume, je vais vous présenter le compte rendu de la commission sportive régionale pour la saison écoulée qui s'est terminée en queue de poisson le 13 mars dernier.

Crise du COVID oblige, nous nous sommes réunis 3 fois seulement dans la saison. La 3^{ème} réunion a eu lieu le 2 mai en visioconférence. Je remercie le club d'HENNEBONT et le comité des Côtes d'Armor de nous avoir accueillis pour les 2 premières réunions.

Je commencerai par vous faire le point sur les compétitions qui ont pu se dérouler la saison dernière. Ensuite, je vous communiquerai quelques petits changements de règlement qui interviennent pour cette saison. Enfin, je ferai le point sur les conditions de la reprise qui ont été portées à notre connaissance à ce jour.

2- SAISON 2019-2020

2.1- Championnat PRO

La saison dernière, nous étions représentés par 3 clubs dans le championnat Pro, la GV HENNEBONT en Pro A masculine, QUIMPER CTT en Pro féminine et THORIGNE-FOUILLARD TT en Pro B masculine.

Au moment de l'interruption du championnat, les Hennebontais occupaient la 6^{ème} place du classement en Pro A et les Quimpéroises la 2^{ème} place de leur poule en Pro féminine. Les Thoré-Folléens étaient 2^{ème} de la Pro B à 2 points du leader et pouvaient encore prétendre à la montée en Pro B.

Ces 3 équipes repartiront au même niveau cette saison et nous pouvons leur souhaiter bonne chance.

2.2- Championnat national féminin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 8 équipes dans le championnat national féminin dont 2 en N1. En 2^{ème} phase, il y avait 7 équipes en nationale dont 2 en N1. L'effectif reste donc à peu près stable par rapport à la saison précédente.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, toutes les équipes repartent au même niveau ; mais, à la suite de l'arrêt de 2 équipes du TT LOPERHET, il n'y aura finalement plus que 6 équipes bretonnes en nationale dont 2 en N1.

Pour information, un groupe de travail sur le championnat par équipes féminin a été créé par la Fédé ; mais, cela n'a débouché sur rien de concret pour le moment.

2.3- Championnat national masculin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 16 équipes dans le championnat national masculin dont 3 en N1. Cela représente donc 2 équipes supplémentaires par rapport à la 2^{ème} phase de la saison précédente.

En 2^{ème} phase, il y avait toujours 16 équipes en nationale, mais nous ne comptons plus que 2 équipes en N1.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, toutes les équipes repartent au même niveau ; mais, à la suite de l'arrêt d'une équipe de FOUESNANT, il n'y aura finalement plus que 15 équipes bretonnes en nationale dont 2 en N1.

2.4- Championnat régional féminin

En 1^{ère} phase, il n'y avait que 5 équipes dans la poule de pré-nationale féminine.

En 2^{ème} phase, à la suite des descentes de nationale des équipes de QUIMPER CTT 2 et THORIGNE-FOUILLARD TT 2, il y avait 6 équipes dans la poule.

Pour la saison qui débute, l'équipe de QUIMPER CTT 2 a été repêchée en nationale. Il y aura donc 5 équipes en pré-nationale féminine car l'arrêt de l'équipe 2 de THORIGNE-FOUILLARD TT est compensé par la création d'une nouvelle équipe, le TT FOUGERES/JAVENE/LECOUSSE.

Un point de règlement a posé problème cette saison. Je rappelle donc aux clubs concernés et aux juges arbitres qu'une équipe est autorisée à faire jouer 2 mutées en pré-nationale féminine, même en 1^{ère} phase. Si le cas se produit, l'équipe n'est pas autorisée à monter en nationale à la fin de la phase.

2.5- Championnat régional masculin

Je voudrais vous rappeler un point de règlement qui a posé problème cette saison. Pour qu'une réclamation déposée au dos de la feuille de rencontre soit valable, elle doit être confirmée par écrit, dans les 72 H, au siège de la ligue accompagné d'un chèque de caution de 70 €. Celui-ci vous sera restitué si la réclamation est justifiée.

Comme prévu, les poules de la 2^{ème} phase ont été globalement reconduites pour la 1^{ère} phase de la saison à venir. Les repêchages nécessaires ont été effectués en tenant compte des résultats de la 1^{ère} phase de la saison 2019-2020.

Par contre, la numérotation des poules a été revue pour tenir compte, notamment, de la nouvelle numérotation des poules nationales

2.6- Critérium fédéral

La participation au critérium fédéral continue de baisser, notamment en féminine. Lors des 3 tours qui ont pu être organisés, aucun tableau féminin n'était complet

et on en était même loin. Alors que les tableaux sont prévus à 16 joueuses, il y a eu au mieux 14 joueuses en minimes, 11 en cadettes et 11 en juniors. En benjamines, elles étaient 11 joueuses sur 12 au 2^{ème} tour ; mais il n'y avait que 8 joueuses aux 1^{er} et 3^{ème} tour. Enfin, faute de joueuses, nous n'avons pu organiser aucun tour en seniors dames.

2.7- Championnat de France seniors

C'est la seule compétition individuelle qui a pu avoir lieu au niveau national la saison dernière.

Trois joueuses et cinq joueurs bretons ont réussi à se qualifier pour le championnat de France seniors qui avait lieu à ARNAS.

La ligue de Bretagne était représentée par Romane LE SCOUR et Eva ANDORIN de QUIMPER CTT, Marie MOLLET du CPB RENNES, Quentin ROBINOT de la GV HENNEBONT, Thibault BAILLIET de l'US VERN, Jules ROLLAND, Rémi MENAND et Samuel GUEN de THORIGNE-FOUILLARD TT.

On peut féliciter Quentin ROBINOT qui a atteint la finale du simple messieurs et les ½ finales du double mixte.

On peut aussi noter les places de quart de finaliste de Romane LE SCOUR et Eva ANDORIN en double dames et de Jules ROLLAND en double messieurs.

2.8- Championnat de Bretagne vétérans et coupe vétérans

Le championnat de Bretagne vétérans a été organisé dans de bonnes conditions par le club du CO PLOUHATIN et je remercie le club et ses bénévoles pour son organisation.

Le samedi en coupe vétérans, la participation a été sensiblement la même que la saison précédente. Il y avait 10 équipes sur les 12 prévues dans le tableau V1. Le tableau V2 était complet avec 6 équipes présentes ; mais par contre, une nouvelle fois, il n'y avait que 3 équipes sur 6 dans le tableau V3. À la suite d'une petite incompréhension avec le comité du Morbihan, il y aurait même dû y avoir 7 équipes en V2 ; mais une équipe d'Ille et Vilaine n'a pas été averti de son repêchage par son club.

Le dimanche en championnat, on peut noter avec satisfaction que, pour une fois, le tableau V1 messieurs était pratiquement complet (30 sur 32) et que le tableau V2 messieurs était complet. Par contre, la participation dans les tableaux V3 et V4 messieurs est en baisse. Quant aux V5 messieurs, ils étaient encore 7 sur les 8 places prévues à avoir répondu présent. En féminines, la participation a légèrement augmenté dans le tableau V1 alors que le tableau V2 était complet et que les joueuses habituelles étaient présentes dans les tableaux V3 et V4 à l'exception toutefois de la responsable vétérans de la ligue, Marie-Claude PENNEC, qui était blessée.

2.9- Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise

Malgré la difficulté à trouver une salle, le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise a été organisé, dans des conditions correctes mais un peu fraîches, par le club de CORPOS BRIOCHINS. Je remercie Loïc RIO et son équipe pour cette organisation.

Le nombre de participants est resté à peu près stable puisqu'il y avait 49 inscrits contre 52 la saison précédente.

Rendez-vous en Ille et Vilaine pour la prochaine édition puisque cette organisation ne tourne plus que sur 2 comités, l'Ille et Vilaine et les Côtes d'Armor.

3- REGLEMENTS

Je vais à présent vous faire un point sur les différents changements de règlements intervenant cette saison.

Au niveau administratif, un club qui exclut une joueuse ou un joueur devra en avertir le comité, la ligue et la FFTT. Cette joueuse ou ce joueur pourra demander une mutation exceptionnelle qui sera étudiée par la commission nationale des statuts et règlements.

Dans le cadre des directives de contrôle d'honorabilité demandées par le ministère des sports, la saisie du lieu et du nom de naissance sont obligatoires pour la création d'une licence. Cette mesure ne concerne que les personnes majeures au moment de la création de la licence. Vous ne pouvez plus créer une nouvelle licence si vous ne saisissez pas le code postal, le nom de la ville de naissance et, le cas échéant le nom de naissance. Pour le moment, il n'est, à priori, pas nécessaire de saisir ces renseignements pour les renouvellements.

Au niveau sportif, à la suite de la crise du covid-19, la FFTT a rajouté un article pour réglementer les décisions à prendre. Lorsqu'une compétition ne peut aller jusqu'à son terme en raison d'événements extérieurs imprévisibles, l'instance dirigeante compétente est habilitée, selon les circonstances, à prendre toute décision sportive relative notamment à l'arrêt définitif de la compétition, à la reprise à une date ultérieure de la compétition et à l'attribution ou non des titres mis en jeu lors de cette compétition. Il faut espérer que nous n'aurons pas besoin, cette saison, de faire appel à ce nouveau point de règlement.

Au niveau du classement individuel, le coefficient du critérium fédéral jeunes passe à 1.25 au lieu de 1 comme pour les seniors.

Deux modifications interviennent également dans le règlement du critérium fédéral. A tous les niveaux, un joueur exclu du critérium fédéral (un forfait non excusé ou 2 forfaits excusés) descend, pour le 1^{er} tour de la saison suivante, d'une division par rapport à celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral. Il ne descend plus de 2 divisions. Au niveau régional et départemental, un joueur forfait excusé au 4^{ème} tour ne descend plus

systématiquement d'une division. Au 1^{er} tour de la saison suivante, il est placé en fonction du classement aux points du critérium fédéral.

4- SAISON 2020-2021

Vous avez sûrement tous pris connaissance de la phase 5 du protocole fédéral applicable pour la reprise de la saison ainsi que des 2 communiqués que je vous ai envoyés. Je vais tout de même vous en redonnez les principaux points.

En premier lieu, vous devez vous rapprocher de votre municipalité et voir avec elle dans quelles conditions vous pouvez reprendre votre activité en vous appuyant sur les consignes fédérales. En tout état de cause, ce sont elles qui décideront de vous autoriser ou pas à pratiquer le tennis de table dans leur salle.

Une personne testée positive, présentant des symptômes ou mise en quatorzaine par l'ARS ne doit en aucun cas se présenter dans une salle de tennis de table.

En compétition, le port du masque est obligatoire pour tous sur le plateau de jeu (coaches, juge-arbitres, joueurs et bénévoles) sauf pour les joueurs et l'arbitre pendant la partie. Dans les gradins, il est obligatoire si les règles de distanciation ne peuvent pas être respectées.

Dans la mesure du possible, un sens de circulation doit être organisé dans la salle pour éviter que les gens se croisent.

Lors de chaque compétition et notamment lors de chaque rencontre du championnat par équipes, un référent COVID doit être désigné. Il est chargé de faire respecter les consignes sanitaires et de recenser les personnes présentes dans la salle. Il peut empêcher un joueur de rentrer dans la salle s'il ne veut pas respecter les consignes, notamment le port du masque ; mais, une fois la rencontre commencée, il n'a aucune autorité sur les joueurs. Seul le JA peut décider d'une sanction. Par contre, pour toutes les autres personnes présentes dans la salle, il peut les exclure de la salle si elles ne respectent pas les consignes. Ça peut éventuellement être un joueur, il n'a aucune responsabilité juridique en cas de problème. Vis à vis de la municipalité, c'est le club qui est responsable. Le juge arbitre devra noter ses coordonnées dans son rapport sur la feuille de rencontre. C'est à lui que s'adressera l'ARS en cas de problème. S'il n'y a pas de référent COVID, le JA doit le signaler au dos de la feuille de rencontre.

Pour le moment, les doubles sont autorisés dans le championnat par équipes. Toutefois, si un joueur refuse de disputer le double car il estime qu'il y a des risques, le point de la partie est perdu pour son équipe ; mais, ce n'est pas considéré comme un abandon ou un refus de jouer et le JA le laisse disputer son dernier simple.

S'il y a un cas avéré de COVID dans un club, il faudra suivre les recommandations de l'ARS et des collectivités et avertir la ligue de Bretagne des décisions prises.

Toutes ces mesures sont applicables pour la reprise de la saison ; mais sont susceptibles d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales, préfectorales ou municipales.

Concernant les reports de rencontre et la fin de la phase 1, la FFTT fera un point avec les ligues et les comités après 4 journées. Si j'ai bien compris, même si la phase 1 se termine normalement dans une ligue ou un comité, il faudra attendre la fin de la phase 1 au niveau national pour pouvoir démarrer la phase 2.

Tous les problèmes seront gérés au cas par cas et nous essaierons de faire preuve de "souplesse et d'adaptabilité" comme l'a demandé la Fédération.

Enfin, bien que la convivialité représente une part importante de notre sport, il nous paraît souhaitable d'arrêter les casse-croûtes d'après rencontre pour le moment. Cette décision est du ressort de chaque club et en tout état de cause, si vous décidez de les maintenir, il faudra demander l'accord de votre municipalité.

5- CONCLUSION

En conclusion, je voudrais dire un petit mot sur l'arbitrage de la saison à venir. Nos arbitres vont être un peu plus sollicités que la saison dernière si toutes les compétitions peuvent avoir lieu. Il faudra assurer l'arbitrage du championnat de Bretagne, des 2 tours de critérium fédéral de nationale 2 et d'un tour de nationale 1.

Par ordre chronologique, le 2^{ème} tour de nationale 1 aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD, le 3^{ème} tour de nationale 2 jeunes à THORIGNE-FOUILLARD, le 4^{ème} tour de N2 seniors dans le FINISTERE et le championnat de Bretagne dans le FINISTERE.

Je remercie donc à l'avance tous nos arbitres pour leur investissement à venir.

Je remercie tous les clubs qui ont organisé une compétition.

Toutefois, je voudrais souligner les difficultés grandissantes à trouver des salles pour organiser nos compétitions et j'invite les Comités à respecter leur engagement pour proposer des lieux d'épreuves pour les manifestations régionales qui leurs sont attribuées. Dans le cas contraire, les rotations et une répartition équitable sur l'ensemble du territoire breton ne seraient plus assurées et cela entraînerait des frais supplémentaires. Un état des lieux est programmé pour la prochaine saison par Alain GUENET et nous comptons sur la collaboration des Comités pour nous aider à recenser toutes les salles susceptibles de remplir les conditions pouvant répondre à nos besoins.

Je remercie également tous les membres de la CSR pour leur investissement, ainsi que les 2 secrétaires de la ligue, Isabelle et Nadine, pour le travail qu'elles fournissent au quotidien.

En espérant que malgré toutes ses contraintes nous ne perdions pas trop de licenciés et que les compétitions puissent aller à leur terme, je vous souhaite à tous une excellente saison 2020/2021.

**Le président de la C.S.R.
Michel KERISIT**

B - COMPTE-RENDU DU PLAN SPORTIF TERRITORIAL (PST) - SAISON 2019-2020

Introduction Développement – Michel KERDONCUFF

Les actions « développement » n'ont pu être qu'amorcées en cette année 2020. Ainsi, les soirées thématiques axées notamment sur le Projet Club n'ont pu se tenir pour cause de crise sanitaire alors que la première était programmée à Guipavas ...

Les orientations « Développement » vont être les suivantes :

- Développement des clubs :
 - Les clubs existants : utilité d'un projet club, aide à la structuration des clubs, mode d'emploi pour la recherche de partenariats,
 - La création de clubs : actions à mener envers les nouvelles municipalités dans les communes dépourvues de clubs affiliés, ceci en lien avec les Comités Départementaux ; l'offre aux nouveaux clubs restant à préciser,
- Développement du nombre de licenciés
 - Ouverture des clubs vers les autres formes de pratiques du Tennis de Table et la déclinaison des programmes fédéraux : Ping santé,

A noter les premiers résultats enregistrés sur la labellisation des clubs, également un vecteur de développement des clubs et la politique incitative de la Ligue vis-à-vis de ces nouveaux clubs

Je passe la parole à Kévin qui va vous préciser les premières actions et résultats dégagés.

I. Introduction :

Le Plan Sportif Territorial (PST) conçu sur deux années (en 2016 et 2017) et mis en œuvre depuis 2018, entame sa 3ème année. Ce plan va nous amener jusqu'au Jeux Olympiques de Paris 2024.

Ces actions sont menées dans 3 domaines principaux :

- La performance
- La formation
- Le développement

La première année a vu la mise en place des actions concernant la Formation et la Performance. Ces actions se poursuivent depuis maintenant deux ans. Les actions du développement ont débuté quant à elles un peu plus tard, lors de cette saison 2019-2020.

Un bilan du PST a été fait en Août 2020 lors d'un Comité de Pilotage (COPIL) afin d'aborder cette nouvelle Olympiade de la meilleure des façons.



II. Le Développement



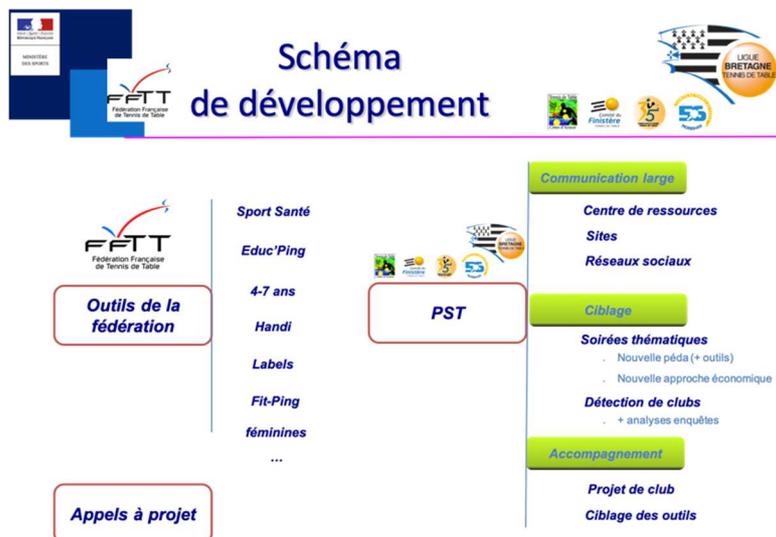
Ces actions de Développement ont débuté avec l'aide de Valentin JAN, qui était en stage à la Ligue. Ma prise de poste est intervenue en Janvier 2020, et je suis en charge de développer ces actions de développement au niveau du PST. La stratégie envisagée dans le cadre du PST consiste à intégrer et communiquer largement les courants des politiques sportives auprès des clubs et à diffuser les outils produits par la FFTT. Toutefois, en faisant uniquement office de boîte aux lettres ou en ciblant un public spécifique comme nous avons pu le faire (avec les féminines, le baby-Ping, le Handisport...), nous avons constaté une déperdition énorme. Comme le montre le résultat de l'enquête de besoins, les principales préoccupations et besoins des clubs ne se résume pas à l'accueil d'un public spécifique !

C'est pourquoi notre approche poursuit plusieurs orientations :

- **Une communication large** visant à diffuser les outils et les orientations politiques au plus grand nombre sur le site internet, les réseaux sociaux et

sur le centre de ressources qui est désormais disponible au service des clubs depuis Février.

- **Ciblage** : Un travail de recensement des clubs a été fait. L'objectif est de connaître du mieux possible les clubs et leur offre de pratique. Chaque club a ses propres spécificités et sa propre identité. L'objectif n'est pas seulement de classer les clubs par statistiques de licenciés ou niveau de pratique comme nous l'avons actuellement sur SPID, mais bien d'identifier ce que propose le club à côté de sa pratique de compétition. Ce qui permettra d'aiguiller les bons outils/dispositifs, au bon endroit.
- **Accompagnement** : l'objectif est d'aller à la rencontre des clubs en favorisant l'échange de bonnes pratiques voire même des accompagnements individuels à la démarche de projet. Ces temps d'échanges seront bénéfiques dans le développement des clubs pour :
 - Aider à formaliser un projet (dans l'objectif des appels à projet de l'ANS notamment).
 - Recenser les besoins spécifiques.
 - Et bien évidemment créer du lien.



Le bilan des premières actions de développement.

1) Référencement des offres de pratique des clubs

Le référencement des clubs sur une carte interactive était une des premières étapes. Cela a permis d'identifier les zones carencées sur notre territoire breton que nous devons développer.

L'identification des offres de pratique selon les clubs est quelque chose qui prend plus de temps à mettre en place. Nous n'avons pas de visibilité avec SPID sur les offres de pratique. Il est important de mieux connaître nos clubs et d'être plus proches d'eux.

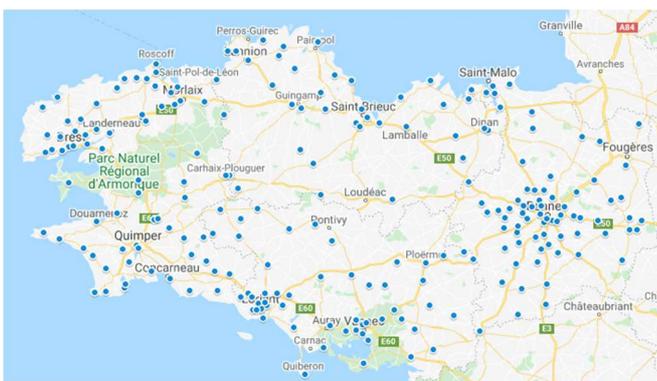
Actuellement le seul outil qui nous permet d'identifier l'offre des clubs est la labellisation. Une cartographie a également été créée et nous permet de savoir quels sont les clubs qui proposent la pratique Handisport, qui est spécialisée dans l'accueil du public féminin, qui accueillent des 4-7 ans, etc... Ces labels ont un réel avantage en termes d'image et de communication mais doivent aider les clubs à se structurer sur le moyen et long terme. La labellisation des clubs bretons a augmenté de 75% lors de l'année 2020. C'est également un critère qui rentre dans les appels à projets pour l'Agence Nationale du Sport (ANS). Mais ces labels ne sont pas des critères uniques pour identifier les offres de pratique dans les clubs, c'est un marqueur d'une spécificité. Certains clubs peuvent accueillir ces publics sans pour autant avoir le label.

L'objectif est d'aller à la rencontre des clubs lors de soirées thématiques et de les accompagner dans la définition de leur projet club et aussi de mieux les connaître. Le fait de s'inscrire dans une démarche de projet est de plus en plus important, car les subventions versées aux clubs sont de plus en plus sur des appels à projets (notamment avec l'ANS). Ces temps d'échanges aideront les clubs dans leur demande de subvention. Ces premières soirées thématiques devaient avoir lieu à partir de Mars mais elles ont dû être reportées avec la situation sanitaire actuelle. L'idée est aussi d'aller dans les clubs afin de faire des reportages vidéo sur des actions spécifiques que le club propose.

2) La communication

La Ligue s'est dotée d'un site web plus moderne et plus à l'ordre du jour. L'ancien site était trop vétuste et ne correspondait plus aux attentes des clubs et licenciés.

Les réseaux sociaux ont été développés. La Ligue est désormais présente sur les



principaux réseaux. Elle était

déjà présente sur Facebook et Twitter depuis 2017, mais ils n'étaient pas beaucoup utilisés et peu exploités. Pour compléter cette présence sur les réseaux sociaux, il y a eu la création de 3 nouveaux réseaux : un compte Instagram, une chaîne YouTube et une page LinkedIn.

Avec ces 5 médias sociaux, la communication de la Ligue est plus efficace auprès des clubs et des licenciés.

Carte des clubs bretons saison 2019-2020 (234 clubs) *En plus de cela,* *Carte des clubs bretons labellisés (38 clubs)*

il y a eu la création d'une mensuelle. (autour du 5 du



bretons reçoivent une communication de la Ligue. Elle reprend les principales informations et les différents outils à disposition des clubs.

Newsletter
Chaque mois les clubs

3) Le centre de ressources

Depuis Février 2020, le centre de ressources est opérationnel et est destiné aux clubs dans leur recherche d'information. Il est à la fois alimenté d'outils de la Fédération, d'information de la Ligue mais également des clubs eux-mêmes.

4) Les partenariats

La Ligue, tout comme les clubs, développe des partenariats privés avec des entreprises de la région. Aujourd'hui la Ligue possède 5 partenaires. Ils nous accompagnent dans le développement du Tennis de Table en Bretagne.

Une action de recherche de partenariat a eu lieu l'année passée avec Valentin JAN lors de son stage à la Ligue. Une relance de ces prospections a été faite, mais ces recherches ont été interrompues avec la situation sanitaire.

Pour faire vivre ces partenariats, la Ligue a signé des conventions avec les 3 clubs professionnels bretons (la GV Hennebont en Pro A, le Quimper Cornouaille TT en Pro A Dames, et Thorigné-Fouillard TT en Pro B) pour développer et entretenir ces partenariats. Ces clubs servent de support pour inviter nos partenaires sur des

rencontres professionnelles de Tennis de Table, et nous les remercions de nouveau.

5) Le e-Pass Ping

C'est la nouveauté de cette rentrée, le e-Pass Ping a été modernisé et est passé d'une version papier à une version digitale.

En offrant 4 séances dans un club à tous les bénéficiaires du nouveau e-Pass-Ping, l'objectif est de recruter et faire venir les futurs potentiels licenciés dans les clubs grâce à un partenariat de la Fédération avec deux entreprises (Décathlon et Cornilleau). Cet outil tombe à point nommé dans cette situation sanitaire qui fragilise les clubs.



Il est important que tous les clubs s'inscrivent à cette opération afin d'être référencé sur ce dispositif, lorsqu'un potentiel futur licencié reçoit des séances de découverte. Lorsqu'il sollicitera son e-Pass Ping, il pourra sélectionner un club selon son lieu d'habitation.

Au 22 Septembre 2020, 46 clubs bretons se sont inscrits au nouveau e-Pass Ping dans le but de recruter de nouveaux licenciés.



Au plaisir de vous rencontrer prochainement, bon courage à tous et bonne saison.

Kevin MILON

Agent de Développement et de Communication

13. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Intervention de Madame Mona BRAS, Conseillère Régionale

14. REMISE DES MEDAILLES ET RECOMPENSES

MERITE RÉGIONAL

MEDAILLE D'OR :

22	TRICOIRE Alain	7 ILES TT
29	PERON Patrick KERGOURLAY Chantal	TTC PENMARCH QUIMPER CTT
35	GOUSSET Vincent	CJF / UP ST MALO
56	HOREL Hélène LE ROHELLEC François	AJK VANNES GOLFE TT56 PLOEREN/ARRADON

MEDAILLE D'ARGENT :

29	LE FLOCH Guy KERDONCUFF Michel LE HELLOCO Franck	TT JA CHATEAULIN TTC BREST REC. LANDERNEAU TT
35	SAUVAGEOT Dominique SAUVAGEOT Sylvie DUBREIL Damien	RAQUETTE BRECE RAQUETTE BRECE TOUR D'Auvergne RENNES
56	ESTORGUES Hervé PAUBERT Jean-Yves	JA PLEUCADEUC CTT VANNES MENIMUR

MEDAILLE DE BRONZE :

22	COZIC Romain PILARD Marc TAILLARD Sylvain KOPCIO Nicolas SIMONET Jacques	GM ST-POTAN ESPERANCE ST QUAY PORTRIEUX UP PLEDRAN TT LA BAIE US PLOUBALAY
-----------	--	--

29 BALCON Nicolas
LE BARBE Jean-Malo
LE GOFF Stéphane
CARIOU Géraldine
RAPHALEN Albert
LE MOAL Bruno

GDR GUIPAVAS
DOUARNENEZ TT
TT LOCTUDY
TT DE LOPERHET
RC BRIEC DE L'ODET
AL MOELAN SUR MER

35 DUBOIS Thomas
MARTIN Damien
HOUSSAIS Joël

TOUR D'Auvergne RENNES
JANZEENS VOLONTAIRE
U.S VERN

56 GUEGAN Gwenegan
GUILLO Benoît
LE GALL Yvon
LE ROUX Emmanuel
PHILIPPE Robert
XAVIER Bernard

EDP LANESTER
CTT VANNES MENIMUR
CEP LORIENT
TT PAYS DE LOCMINE
AL PLOEMEUR
CEP LORIENT

MERITE FÉDÉRAL :

MEDAILLE D'OR :

35 Michel LOMENECH

THORIGNE-FOUILLARD TT

MEDAILLES DE BRONZE :

29 PENNEC Marie-Claude

TT DE LOPERHET

35 BLANCHARD Bernard
LE DIOURON Joël

MONTFORT TT
TOUR D'Auvergne RENNES

15. AU REVOIR ANDRÉ

Mon cher André,

Ayant décidé de ne pas te représenter à la Ligue de Bretagne, Il nous paraissait impensable de te laisser partir comme un voleur toi qui n'a jamais volé personne et encore moins la Ligue de Bretagne.

Quand je t'ai demandé de me transmettre succinctement les différentes périodes qui ont jalonné ton parcours de dirigeant, je ne m'attendais pas à autant de longévité qui représentent plus de 50 années de bénévolat.

Tu as commencé en 1965 à l'âge de 24 ans en rentrant au Comité Directeur d'Ille et Vilaine dont tu seras le Président de 1986 à 1988.

Paradoxalement, tu n'as pas pu me dire exactement quand tu es rentré à la Ligue de Bretagne sous la présidence d'Alphonse DELAROSE car c'était au siècle dernier mais nous pouvons supposer que cela se situe entre les années 1972 et 1974 ?

Ton Dada, c'est le sport dans l'entreprise où tu as été le créateur du championnat corporatif en Ille et Vilaine.

Tu as également animé la commission régionale du sport dans l'entreprise et de 1990 à 2016 tu as été membre de la commission fédérale jusqu'à sa dissolution.

Ta première licence sera à Cancale de 1965 à 1967 puis à St-Malo de 1967 à 1969 avant de te fixer définitivement à Mordelles où maintenant tu finiras vraisemblablement ta carrière.

Tu y laisseras là aussi de grands souvenirs en ayant occupé le poste de Président de la section jusqu'en 2003 et en étant à l'origine de la création des 3 jours de Mordelles bien connus des breilliens.

A noter qu'à la table, tu n'étais pas non plus maladroit puisque dans tes grandes années, tu as atteint le classement de 30 que l'on assimilerait maintenant à 17/18.

En 2006, Claude BROSSARD te sollicite pour devenir Trésorier de la Ligue, poste que tu occuperas jusqu'à aujourd'hui.

On ne peut pas non plus dire que ce sont les distinctions qui sont la source de ta motivation puisque tu obtiendras la médaille d'Or du mérite régional en 1985, celle du mérite fédéral en 1999 et la médaille d'Or jeunesse et Sport en 2001 et que tu n'as pas pour autant arrêter de servir ton sport.

Je pense même que la légion d'honneur ou l'ordre national du mérite ne me semblerait pas usurpé au travers de ce parcours mais nous les sportifs ne sommes pas forcément à l'avant-garde pour ce qui est de savoir comment lancer les procédures administratives.

Tu as aussi officié comme arbitre et juge-arbitre régional en ne refusant jamais les remplacements au pied levé notamment au Critérium Fédéral en Nationale.

Nous avons donc eu l'occasion de travailler étroitement ensemble pendant huit années et j'ai apprécié ta précieuse collaboration dans une confiance mutuelle.

Nous noterons que tu avais bien négocié la vente du siège à Rennes ainsi que l'acquisition du nouveau à LE RHEU.

Loin de moi, l'idée d'esquisser la moindre comparaison avec l'oncle PICSOU mais l'ensemble des pongistes peuvent t'être reconnaissants d'avoir géré les finances de la Ligue comme une maman veille sur sa progéniture avec beaucoup d'attention et de vigilance.

C'est donc avec beaucoup de tristesse mais aussi un certain réalisme que tu as décidé de passer la main à un plus jeune tout en ne refusant pas de continuer à nous aider dans certains dossiers tels que l'homologation des salles, le syndic, le Conseil de l'ordre, etc....

Au nom de tous les pongistes, de tes amis, de toutes les structures dans lesquelles tu as eu l'occasion de poser ton empreinte, je te remercie sincèrement et saches que nous t'en sommes tous très reconnaissants.

Permetts-moi donc de t'offrir ce modeste présent à délecter... avec modération.

J'ai une pensée également pour ta compagne qui nous a permis que tu nous consacres un peu de ton temps, temps dont ta famille n'a pas pu profiter pleinement et c'est donc l'occasion de lui témoigner toute notre reconnaissance, le dire avec des fleurs, c'est deux fois mieux ! Tu l'embrasseras pour nous !

Renan THEPAUT
Président L.B.T.T.

Le président de la Ligue de Bretagne clôt l'Assemblée Générale à 12H30.

Le Secrétaire Général



Jacques SORIEUX

Le Président



Renan THEPAUT